



Plan de sauvegarde Résitel Aureilhan

Par **floherle**, le **30/03/2012** à **19:20**

Bonsoir,

Je viens prendre part à tous ces sujets. En effet, propriétaire aux Villas du lac à Aureilhan, nous avons reçu cette fameuse lettre il y a de cela 2 jours. Il est sur que nous ne signerons pas ce "hold-up" et devons nous rassembler afin de créer une association et non pas se dissiper chacun de notre côté.

Il faudrait déjà avoir la liste de tous les propriétaires de Aureilhan, les coordonnées du Président du conseil syndical.

J'ai récupéré par le biais d'un propriétaire d'une autre résidence le modèle de lettre qu'ils ont envoyé à Lagrange afin de dénoncer cet avenant, par contre ils ont été 70 sur 80 propriétaires à la signer.

Suivons cet exemple de rassembler tous les propriétaires de cette résidence et d'envoyer le même courrier.

Par **300sav**, le **31/03/2012** à **21:10**

Les Pics d'Aran (Luchon) ont eux aussi reçu ce courrier. Nous ne signerons pas nous non plus !

Par **TOTOCOTONOU**, le **02/04/2012** à **15:10**

Bonjour,

Nous sommes également propriétaires à Aureilhan, et nous n'avons pas l'intention de signer l'avenant, il serait bien de créer une sorte de collectif via une association pour qu'ensemble nous dénonçons ce genre de pratique !!! De plus ils ont organisé une assemblée de copropriété pour vendredi 6 avril et nous n'avons reçu notre A/R que ce samedi 1/04, difficile de s'organiser pour y aller !!! Voici mon adresse email perso: xav.verneau@hotmail.fr.

Il faut retrouver un maximum de copropriétaire en contactant le syndic pour nous donner les noms de propriétaires !!!

Par **TOTOCOTONOU**, le **02/04/2012** à **15:12**

RE-Bonjour,

Est il possible de recevoir une copie du courrier envoyé à Lagrange ? Merci beaucoup !!!

Par **tatave**, le **02/04/2012 à 22:51**

Bonjour,

Nous sommes propriétaires à Aureilhan et nous avons vu dans un article dans l'echo qu'il fallait se regrouper sur le site <http://goo.gl/PhLdw> et donc je vous transmets ce lien. Si vous tapez sur google "l'echo + <http://goo.gl/PhLdw>" vous verrez le forum avec l'article, l'idée étant de se regrouper le plus rapidement pour faire face à cette machination !!

Par **jakson31**, le **18/11/2012 à 17:24**

bonjour

que c'est il passé depuis avril 2012 ?
jackson

Par **300sav**, le **19/11/2012 à 09:24**

Nous nous sommes fait baiser dans les grandes largeurs !

Au lieu de tenir bon, tous groupés, et refuser les avenants, certains ont décidé de céder entraînant tout le château de cartes : à partir du moment où plusieurs propriétaires signaient, l'administration fiscale considérait les réfractaires comme étant responsables de la rupture du contrat (cela n'aurait pas été le cas si la totalité des propriétaires avaient refusé). Les "amendes" fiscales étant monstrueuses, nous avons donc tous dû signer.

Maintenant, nous louons un appartement pour un peu moins de 1600 euros par an (pour l'instant... vu que tous les travaux d'entretien et les frais de fonctionnement de la résidence sont à la charge des propriétaires !!!) à cela s'ajoute la taxe foncière (600 euros à Luchon) et nous avons échappé aux taxes d'habitation et audiovisuel...

Pour info, aux Pics d'Aran, il restait 9 mois d'engagement auprès du Fisc... on nous a fait signer pour deux ans supplémentaires... ça n'a choqué personne, les moutons se sont laissés égorgés avec le sourire et la bienveillance d'un administrateur complice.